

Napoléon met de l'ordre après la révolution

1. Napoléon est le premier consul.
2. Il souhaite conserver les idées de liberté comme celles de culte (la religion), des idées politiques. Il souhaite plus globalement une égalité de droit entre tous les hommes.
3. L'église n'a plus aucun pouvoir, et il souhaite que les évêques deviennent des salariés de l'Etat. L'église n'a donc plus d'influence sur le pouvoir en place.
4. Le préfet est une création Napoléonienne, celui-ci est responsable de l'ordre public dans son département et représente l'autorité de l'Etat.